

Analyse des besoins en assurances pour les entreprises nouvellement créées

Thème	oui	non	en partie	Mesures nécessaires
Production et processus				
Êtes-vous au courant de risques liés aux produits (qualité de produit insuffisante, risques de sécurité) et sont-ils sous contrôle (notamment au niveau du développement, de la production, de l'achat, de la logistique, etc.)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Réagissez à temps, faites-vous conseiller par des spécialistes et entreprenez sans délai les améliorations de produits nécessaires. Transférez ce risque par une: Assurance responsabilité civile
Le site de votre entreprise est-il suffisamment protégé contre les risques d'incendie, d'explosion, d'explosion et de catastrophes et de catastrophes naturelles (hautes eaux, tempêtes, grêle, tremblements de terre, etc.)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Mandatez des spécialistes externes ou faites contrôler votre entreprise lors de la conclusion d'une assurance choses. Surtout: faites contrôler régulièrement la somme d'assurance, car être sous-assuré peut vous conduire à la faillite en cas de sinistre. Transférez ce risque par une: Assurance choses
Êtes-vous certain que le transport de biens dont vous avez la responsabilité est sûr et suffisamment couvert financièrement contre le risque de perte? Êtes-vous suffisamment couvert quand vous faites des affaires à l'étranger?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Sélectionnez le bon transporteur! Transférez ce risque par une: Assurance transport
Dans le cadre de vos activités commerciales, disposez-vous de suffisamment de garanties contre les tiers (p. ex. garantie de construction)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Contrôlez suffisamment vos partenaires commerciaux; l'accès aux entreprises étrangères est toujours problématique en cas de litige. Transférez ce risque par une: Assurance caution
Êtes-vous sûr de pouvoir respecter en tout temps vos engagements de livraison? Même en cas de pertes d'exploitation (incendie, catastrophe naturelle, défaillance du fournisseur, problème informatique, etc.)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Couvrez ce risque par une assurance. Transférez ce risque par une: Assurance pertes d'exploitation
Contrôlez-vous les accidents et les maladies au sein de votre entreprise? Prenez-vous des mesures pour les cas d'accidents ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vérifiez régulièrement les domaines critiques et prenez les mesures nécessaires. Transférez ce risque par une: Assurance accidents et une assurance indemnité journalière en cas de maladie
Finances				
Établissez-vous les factures en temps voulu, envoyez-vous des rappels réguliers en cas de retards de paiement et payez-vous vos fournisseurs dans les délais? Savez-vous quels clients vous paient de façon irrégulière?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Sommations automatisées (éventuellement sous-traitées), passage à un système de paiement anticipé, etc. Transférez ce risque par une: Assurance crédit (couverture contre les défaillances)
Pourriez-vous faire face à des dépenses imprévues (défaillance d'une machine)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Transférez ce risque par une: Assurance perte d'exploitation (perte de production)
Avez-vous pris des mesures de prévoyance pour votre retraite (votre caisse de pension et celle de vos employés)? Êtes-vous couvert contre l'incapacité de gain?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Demandez à votre conseiller de vérifier régulièrement ces aspects. Transférez ce risque par une: Assurance en cas d'incapacité de gain Couverture LPP de la Fondation collective Vita

Thème	oui	non	en partie	Mesures nécessaires
Aspects politiques et juridiques				
Est-ce que les risques de responsabilité civile existants (découlant de l'exploitation d'installations, la vente de produits ou la prestation de services) ont été analysés et minimisés? Exercez- vous une activité libérale indépendante qui implique des risques particuliers par rapport à des tiers (p. ex. violation du devoir de diligence)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<p>Minimisez le risque par: des analyses de risques et des évaluations de responsabilité civile régulières, etc.</p> <p>Transférez ce risque par une: Assurance responsabilité civile – responsabilité civile d'entreprises générale, RC produits, responsabilité civile professionnelle</p>
Vous êtes-vous assuré qu'aucun risque ne peut résulter d'un contrat avec un tiers et mettre gravement en danger l'exploitation de votre entreprise (prise en charge de responsabilité, peines conventionnelles élevées, renoncement contractuel à des possibilités de recours, etc.), en particulier des contrats avec des fournisseurs ou des collaborateurs, ou encore des contrats concernant des bâtiments, des machines ou de l'informatique?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<p>Minimisez le risque par: le contrôle juridique de vos contrats par des juristes, des contrôles contractuels réguliers, la gestion de contrats, des modèles de contrats et des directives sur l'établissement des contrats, etc.</p> <p>Transférez ce risque par une: Assurance caution</p>
Connaissez-vous dans leurs détails toutes les obligations relevant du droit des assurances sociales et du droit fiscal (AVS/AI, assurance accidents, TVA, etc.) et les respectez-vous dans une mesure suffisante?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<p>Demandez à votre conseiller de vérifier régulièrement ces aspects.</p>

Because change happenz[®]

